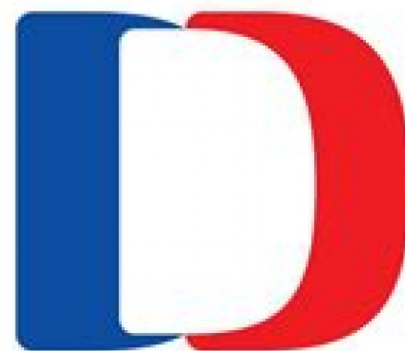


Claire Hédon succède à Jacques Toubon pour les 6 prochaines années en tant que défenseure des droits.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**LE DÉFENSEUR
DES DROITS**



Le mandat de Jacques Toubon a touché à sa fin : il exerçait la fonction de défenseur des droits depuis 2014. C'est Claire Hédon qui lui a succédé, Présidente d'ATD Quart Monde, le 22 juillet 2020.

La nouvelle Défenseure des droits : présentation

Claire Hédon est titulaire d'une maîtrise de droit à l'Université Paris II et est diplômée d'un Master 2 en communication du CELSA.

Après son parcours universitaire, elle fera plusieurs stages aux Etats-Unis, et fait ses premiers pas professionnels dès son retour en France à la radio, sur France Bleu. Elle réalisera également des reportages pour France Inter, et animera une émission sur RFI tous les matins jusqu'à sa nomination comme responsable des magazines RFI. Elle occupera ce dernier poste jusqu'à sa prise de fonction en tant que Défenseure des droits.

Lors d'un voyage en Thaïlande, elle découvre le mouvement ATD Quart Monde, qui lui donnera l'envie de s'engager auprès d'eux. Elle rejoindra le mouvement en tant que bénévole, et gravit les échelons jusqu'à devenir présidente du mouvement en 2015.

Ce parcours, visant à porter attention aux personnes en grande pauvreté lui donne de ferventes convictions sur la question de l'accès aux droits. Ainsi, en 2015, elle devient présidente d'ATD Quart Monde.

Claire Hédon est à présent Défenseure des droits pour les 6 prochaines années. Son mandat est irrévocable et il ne pourra pas être renouvelé. La Défenseure des droits ne pourra pas exercer une autre fonction en même temps, quelle qu'elle soit.

- Retrouvez la présentation détaillée de [la nouvelle Défenseure des droits](#). [1]

Bilan de fin de mandat pour Jacques Toubon

Jacques Toubon, après avoir été Défenseur des droits de 2014 à 2020, quitte ses fonctions avec un bilan unanimement salué, marqué des rapports et des prises de positions fortes dans la défense des droits et libertés et contre toutes les formes de discriminations.

Peu avant la passation de pouvoir entre l'ancien Défenseur et Claire Hédon, Jacques Toubon a dressé le bilan officiel de son mandat : les actions réalisées et les améliorations qui en découlent.

Parmi les réalisations importantes de ce mandat on peut citer le développement de l'activité et de l'implantation du réseau territorial, le développement des études, la multiplication de publications, l'élargissement des formations et le renforcement de la communication.

- **Retrouvez le [bilan du mandat de Jacques Toubon](#) :** [2]
- **[Retrouver également le discours de Jacques Toubon, lors de sa conférence de presse de fin de mandat](#).** [3]

Dates: Vendredi 24 juillet 2020 - 13:30

Thématiques: [Lutte contre les discriminations](#) [4]

Publié le 24 juillet 2020

URL de la source (modifié le 24/07/2020 - 14:57): <https://www.irev.fr/actualites-0/claire-hedon-nouvelle-defenseure-des-droits>

Liens

[1] <https://www.defenseurdesdroits.fr/fr/claire-hedon-defenseure-des-droits>

[2] <https://information.defenseurdesdroits.fr/mandat-2014-2020/>

[3] <https://www.defenseurdesdroits.fr/fr/discours-et-interventions/2020/07/conference-de-presse-du-1er-juillet-2020-retour-sur-6-ans-de>

[4] <https://www.irev.fr/taxonomy/term/3689>